

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 25 MAI 2011

2011-11 DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC 2EME PHASE OPERATIONNELLE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER

L'an deux mille onze, le mercredi 25 mai, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 19 mai 2011, s'est réuni dans la grande salle des Nouelles, sur la commune du LANDREAU, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16
Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet

Suppléants présents :

Monsieur Jean Pierre TASSY, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral de Pornic

Pouvoir :

Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay à Bernard CLOUET

Excusés:

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Yannick BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Secrétaire de séance : M. André BARREAU

2011-11 DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC 2EME PHASE OPERATIONNELLE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER

Monsieur le Président rappelle au comité que la 2^{ème} phase opérationnelle des diagnostics des installations d'éclairage public concerne 50 communes.

Les diagnostics permettent d'identifier des gisements potentiels d'économies d'énergie et de proposer des actions pour permettre la maîtrise de la demande d'énergie sur ce poste :

- Gestion des temps d'allumage,
- Préconisation de matériels plus performants nécessitant l'emploi de sources de puissance moins importante,
- Préconisation d'équipements de régulation/ variation de puissance permettant les économies d'énergie,
- Préconisation d'actions de maintenance pour maintenir le bon niveau de fonctionnement des matériels et appareillage pour ne pas générer des déperditions d'énergie.

En ce qui concerne la phase 2010-2011, le coût prévisionnel est de 311 223.75 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Coût total du projet (TTC)	311 223.75 €	100.00%
Montant de la subvention européenne sollicité	155 611.87 €	50.00%
Part du maître d'ouvrage	155 611.87 €	50.00%

Le comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement décrit ci-dessus relatif à la 2^{ème} phase opérationnelle des diagnostics en éclairage public,
- De solliciter une aide de l'Europe (FEDER) au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette demande de financement.



Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Bernard CLOUET